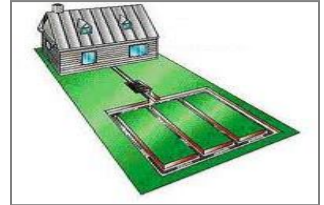


IDENTIFICATION DU LIEU OÙ S'EFFECTUENT LES TRAVAUX

Adresse complète ou
numéro de lot :



PROCÉDURE D'OBTENTION DE PERMIS

- ▶ Veuillez compléter **chacune des sections** du présent formulaire;
- ▶ Veuillez déposer votre formulaire dûment complété, signé et daté (incluant les documents à fournir avec le présent formulaire), à l'hôtel de ville de Farnham situé au 477, rue de l'Hôtel-de-Ville;
- ▶ Veuillez acquitter les frais lors du dépôt de la demande;
- ▶ Le fonctionnaire désigné communiquera avec vous lorsque le permis sera prêt.

IMPORTANT Consultez les dispositions réglementaires : *Règlement sur les permis et certificats*

Pour l'obtention d'un permis, vous devez obligatoirement remettre tous les documents exigés et avoir complété le présent formulaire avec le maximum d'informations; lesquels doivent être en conformité avec les règlements municipaux en vigueur. Le fonctionnaire désigné affecté à votre demande se réserve le droit d'exiger tous documents ou renseignements supplémentaires pouvant lui permettre une meilleure compréhension de votre projet. Prenez note qu'une demande incomplète peut retarder l'émission du permis et que des informations erronées peuvent annuler votre demande (ou rendre votre permis non conforme). Ce formulaire ne constitue en aucun cas une demande complète, ni une autorisation.

SECTION 1

IDENTIFICATION DU REQUÉRANT

Nom complet :				
Adresse complète :				
Contact :	Téléphone :	Courriel :		
Titre :	Propriétaire	Locataire	Représentant du propriétaire	Procuration

SECTION 2

IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE

Nom complet :			
Adresse complète :			
Contact :	Téléphone :	Courriel :	

SECTION 3

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRENEUR

Nom complet :			
Adresse complète :			
Contact :	Téléphone :	Courriel :	
Numéro de télécopieur :			
Numéro licence RBQ :			

SECTION 4

TARIFICATION

Les frais devront être acquittés lors du dépôt de cette demande. Les modes de paiement acceptés sont : argent comptant, carte débit, chèque ou virement interac.

**Également, prendre note que si vous devez faire payer/signer votre permis ou certificat par une autre personne que vous (ex : conjoint, mère, père, etc.) et qui n'est pas propriétaire au rôle, vous devez remplir et nous fournir une procuration.*

55\$ Installer une fosse ou un élément épurateur

25\$ Modifier une fosse ou un élément épurateur

55\$ Condamner une fosse ou un élément épurateur

Validité : 3 mois

SECTION 5

IDENTIFICATION DES TRAVAUX

Type de travaux :	Installation	Modification	Condamnation
Type de système :	Évacuation	Réception	Traitement
Description des travaux :			

SECTION 6

ÉCHÉANCE DES TRAVAUX

Date de début des travaux :		Date de fin des travaux :	
Coût total du projet :			

SECTION 7

DOCUMENTS À FOURNIR AVEC LE PRÉSENT FORMULAIRE

Le certificat de localisation à jour de la propriété concernée.

L'étude de caractérisation du site originale signée et scellée par un professionnel titulaire d'un permis valide et approprié et inscrit au tableau de l'Ordre habilité.

Un plan signé et scellé par un professionnel titulaire d'un permis valide et approprié et inscrit au tableau de l'Ordre habilité, indiquant notamment les renseignements suivants :

- Le nombre de chambres à coucher du ou des bâtiments desservis ou le débit d'eaux usées projeté;
- La localisation prévue des parties du dispositif d'évacuation, de réception ou de traitement des eaux usées;
- Le niveau d'implantation de chaque composant du dispositif de traitement;
- Le niveau de l'élément épurateur par rapport au niveau du roc, des eaux souterraines ou de toutes couches de sol imperméable ou peu perméable sous la surface du terrain récepteur;
- La localisation des systèmes d'alimentation en eau potable sur les lots concernés et adjacents;
- Le niveau de perméabilité du sol du terrain récepteur en indiquant la méthodologie utilisée pour établir ce niveau;
- Le niveau du roc, des eaux souterraines ou de toute couche de sol perméable, peu perméable ou imperméable, selon le cas, sous la surface du terrain récepteur;
- La nature et la capacité du système prévu;
- La topographie du terrain et l'emplacement des boisés.

Dans le cas où le rejet s'effectue dans un cours d'eau :

- Le débit du cours d'eau;
- Le taux de dilution de l'effluent dans le cours d'eau en période d'étiage;
- Le réseau hydrographique auquel appartient le cours d'eau;
- L'emplacement du point de rejet et du point d'échantillonnage de l'effluent.

Dans le cas où le rejet s'effectue dans un fossé :

- Le réseau hydrographique auquel appartient le fossé;
- L'emplacement du point de rejet et du point d'échantillonnage de l'effluent.

Le requérant doit remettre à la Ville une attestation de conformité de l'installation signée par un professionnel titulaire d'un permis valide et approprié et inscrit au tableau de l'Ordre habilité, qui atteste de la conformité des travaux au règlement provincial dans les trente jours suivant la fin des travaux. Cette attestation doit comprendre les éléments suivants :

- Un relevé photo des travaux réalisés;
- La date de réalisation des travaux;
- La date de l'inspection;
- Le nom et les coordonnées de l'entrepreneur ayant réalisé les travaux;
- La confirmation écrite signée et scellée par le professionnel à l'effet que les travaux réalisés rencontrent les exigences de la Loi.

Si les travaux réalisés diffèrent des plans remis à la Ville lors de l'émission du certificat d'autorisation, l'attestation doit être accompagnée d'une nouvelle version des plans, tels que réalisés.

SECTION 8

SIGNATURE ET DATE DE LA DEMANDE

Je déclare que les informations ci-haut mentionnées sont exactes et que je me conformerai aux dispositions de la réglementation d'urbanisme en vigueur et aux lois pouvant s'y rapporter. Je comprends qu'il est interdit de débiter les travaux sans l'obtention du certificat d'autorisation et que cette demande ne constitue, en aucun cas, une autorisation.

Signature : _____ Date : _____

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le Service de planification et d'aménagement du territoire au 450 293-3178.